

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 01 DEC 2020

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 20.1040 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admissibles par ordre alphabétique à l'issue des épreuves physiques et sportives au concours direct de recrutement d'un (01) élève Inspecteur des Eaux et Forêts/Femme, session 2020.

Ce sont :

INSPECTEURS DES EAUX ET FORÊTS/FEMMES

#### ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	DAO HAFISATOU	2610_8509_7825_3420	B6486344	27/05/93
2	TIENDREBEOGO JULIENNE	2610_8402_5462_5638	B10042071	31/12/92
3	ZAGRÉ NADÈGE	2610_6513_7802_4295	B10115328	05/12/90

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Par ailleurs, les candidates admissibles sont informées que la visite médicale d'incorporation se déroulera à partir du lundi 07 décembre 2020, à 06 heures, dans le centre unique de Ouagadougou, au Camp Général Aboubacar Sangoulé LAMIZANA.

Elles devront se présenter à jeun, munies de leur Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) et du récépissé d'inscription.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
Le Secrétaire  
Général **Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon